

Bruno Le Maire
Ministère de l'Économie, des
Finances et de la Relance
139 Rue de Bercy
75012 Paris

Monsieur le ministre,

Comme chaque année, j'ai rempli ma déclaration de revenus.

Je paye l'impôt sur le revenu car mes revenus et ma situation familiale me le permettent. Je suis satisfait de contribuer à financer la solidarité et de services publics comme la santé, l'éducation, la protection sociale...

Je sais qu'un certain nombre de contribuables ne sont pas soumis à cet impôt en raison de la faiblesse de leur revenu. Cependant ils payent largement leur part via des taxes comme la TVA (dont les recettes sont plus de 2 fois supérieures à celles de l'impôt sur le revenu) ou la taxe sur le carburant (TICPE). Ces taxes représentent une part importante du revenu des personnes aux ressources modestes alors qu'elles ne pèsent que très peu sur celui des plus riches.

Alors que votre gouvernement prétend qu'il existe un ras-le-bol fiscal en France et refuse tout nouvel impôt, je pense qu'il y a surtout un sentiment d'injustice fiscale lié au fait que ceux qui peuvent le plus contribuer à l'impôt ne payent pas leur juste part. A titre personnel, je trouve inacceptable que des milliardaires comme Bernard Arnault, François Pinault ou Françoise Bettencourt Meyers aient vu leurs fortunes exploser pendant la crise sanitaire en tirant bénéfice des milliards d'aides publiques injectés dans l'économie.

Pourtant, des solutions existent pour rétablir la justice fiscale en faisant en sorte que les ultra-riches payent leur juste part d'impôt :

- instaurer un prélèvement exceptionnel sur le patrimoine des ultra-riches ;
- rétablir et rénover l'ISF, en l'asseyant sur l'ensemble des actifs d'un contribuable (immobiliers, mobiliers et financiers) et en instaurant un barème progressif ;
- rétablir la progressivité de l'imposition des revenus du capital ;
- augmenter la progressivité de l'impôt sur le revenu en créant de nouvelles tranches supérieures ;
- supprimer les niches fiscales inutiles, injustes ou anti-écologiques ;
- lutter contre l'évasion fiscale en renforçant les moyens juridiques et humains des administrations fiscales, douanières et judiciaires et en instaurant une taxation unitaire des multinationales pour mettre fin à la délocalisation des bénéfices dans les paradis fiscaux ;
- taxer l'ensemble des transactions financières.

En adoptant ces mesures, vous avez l'opportunité de redonner confiance dans notre système fiscal, d'œuvrer pour des jours meilleurs et de nous prémunir face aux crises à venir, qu'elles soient sanitaires, écologiques ou financières.